

PEUPLE ET CULTURE

Mouvement Pédagogique agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale
Affilié à la Ligue Française de l'Enseignement

MENSUEL

Année 1954

Bulletin des Adhérents

SOMMAIRE :

Pour une éducation populaire à la mesure de la Nation.	J. Dumazedier
Fédération des Communautés de Travail.	C. Belmas
Regards Neufs sur la Chanson . .	R. Passaquet
A nos amis professeurs d'écoles normales et normaliens	P. Rivenc
Régions :	
Activités de la Haute-Savoie . .	J. Helfgott
Documents :	
Fiche de lecture.	G. Lambrechts
Fiche de cinéma.	B. Cacérès
« Le Rouge et le Noir »	J. Chevallier

PEC

14, RUE
M. LE PRINCE
PARIS-VI^e

23

Vient de paraître :

REGARDS NEUFS SUR LA CHANSON

Prologue :

Pierre BARLATIER : Quelques mots sur la chanson française.
Une conversation sur la chanson, entre un critique (P. BARLATIER), un auteur (Francis LEMARQUE), un professeur (Solange DEMOLIERE), un folkloriste (Maurice DELARUE) et un auditeur (Chris MARKER).

PREMIÈRE PARTIE : LA CHANSON EST UN ART

Paul DELARUE : La chanson folklorique.
Document : G. de NERVAL - Chansons et légendes du Valois.
Pierre BARLATIER : Chanson et littérature.
Document : Petite anthologie de la chanson et de la poésie.
Alfred SIMON : La Poésie de la rue.
Document : Quatre poèmes qui sont des chansons (Ch. AZNAVOUR, Charles TRENET, Georges BRASSENS).
Chris MARKER : Demi-dieux et doubles croches.
Document : Qui êtes-vous, Yves MONTAND ? (émission d'André GILLOIS).

DEUXIÈME PARTIE : LA CHANSON EST UN MÉTIER

Jean WIENER : La composition.
Mick MICHEYL : Le disque.
Francis CLAUDE : La radio.
Francis LEMARQUE : L'édition.
Pierre BARLATIER : Le droit d'auteur.
Catherine SAUVAGE, Edith PIAF, Charles TRENET, Yves MONTAND : Le tour de chant.

TROISIÈME PARTIE : LA CHANSON EST UN PLAISIR

Solange DEMOLIERE : Les huit commandements de la chanson.
Ilya HOLODENKO : Conseils aux conducteurs de chorales.
W. DUROC : La chanson et la jeunesse.
21 jolies chansons, chansonnier arbitraire - Les soldats - les marins - les paysans - les ouvriers - les prisonniers - les bêtes - les filles, harmonisations de Raphaël PASSAQUET.
Discographie sommaire. - Bibliographie critique. - Petit dictionnaire.
100 illustrations — 288 pages — **Prix... 600 fr.**

POUR UNE ÉDUCATION POPULAIRE A LA MESURE DE LA NATION

La "Jeunesse" a été ces temps-ci à l'ordre du jour. Des idées diverses ont été émises, des lettres ont été échangées entre le Président du Conseil et des organisations de "jeunesse" et "d'éducation populaire".

Peuple et Culture a tenu à se faire entendre dans la large confrontation d'opinions ainsi amorcée. Dans la tribune "Libres Opinions" du journal "Le Monde", parue le Samedi 6 Novembre 1954, J. DUMAZEDIER président de notre mouvement, a défini la position de Peuple et Culture.

Cet article a obtenu un accueil très favorable dans les milieux les plus variés et notamment auprès des associations laïques d'éducation populaire. Le Syndicat National des Instituteurs en particulier a tenu à envoyer une lettre de félicitations au directeur du journal "Le Monde". Voici le texte complet de cet article :

Les circonstances présentes donnent un regain d'actualité aux projets qui, en 1936 comme en 1945, ont marqué deux étapes essentielles de l'éducation populaire en France. Un certain nombre de mots clés, comme « Ministère de la Jeunesse » viennent d'être lancés dans le public. Ils déclenchent heureusement des controverses. Pour éviter les tentatives ou les tentations illusoirs, c'est des besoins fondamentaux de la nation en matière d'éducation populaire qu'il faut essayer de partir, encore une fois. C'est dans les champs et les usines, les écoles primaires et les centres d'apprentissage, les facultés et les grandes écoles, c'est dans ce réseau serré d'associations de loisirs, touristiques et culturels, qu'il faut aller prendre la véritable mesure des réformes indispensables. Une commission officielle, composée de parlementaires et de hauts fonctionnaires, en a dressé l'inventaire, voici deux ans, sous la présidence de M. Le Gorgeu, Conseiller d'Etat. Face à un budget qui s'élève actuellement à environ 7 milliards de francs par an, elle a évalué à 74 milliards les crédits nécessaires pour satisfaire les besoins immédiats du secteur d'Education populaire couvert par l'action de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Cette somme s'ajoute d'ailleurs aux 96 milliards que la même commission réclame pour les activités de loisirs éducatifs dans le cadre scolaire. Tout un équipement sportif, touristique et culturel fait défaut à la France, des stades aux auberges de jeunesse, des foyers culturels aux bibliobus, des salles de fêtes aux maisons pour la jeunesse, à la ville et à la campagne. Il est certes encourageant de voir les pouvoirs publics se préoccuper de donner à la jeunesse un porte-parole au sein des Conseils gouvernementaux (encore que la forme de cette représentation puisse prêter à discussion); mais il importe de se remémorer constamment que tous les problèmes de l'Education populaire, prise en son sens large, sont surtout des problèmes de besoins et de crédits.

2. Il convient ensuite de savoir clairement que l'Education populaire est un ensemble d'activités péri et post-scolaires qui concerne le loisir de l'immense majorité des Français. Ce serait une erreur de ne l'envisager que sous l'angle de la seule « Jeunesse » coupée de l'enfance et de l'âge adulte. Ce serait une erreur plus grave encore de la réduire aux mouvements de jeunesse qui groupent à peine un dixième des jeunes de ce pays. Certes la jeunesse est un âge privilégié de l'Education populaire, mais c'est au niveau de la Nation tout entière, enfants, adolescents, adultes, que se posent déjà dans la réalité les problèmes

des institutions de loisirs distractifs ou culturels. Nous pensons particulièrement à la grande majorité des travailleurs qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école après 14 ans : les ouvriers agricoles ou industriels, petits commerçants ou petits cultivateurs, employés, etc.

3. Dans l'état actuel de notre vie sociale, les associations volontaires d'Education populaire constituent les éléments les plus dynamiques des réalisations entreprises pour satisfaire dans une faible mesure à ces immenses besoins. Le problème de l'aide que doit recevoir l'école pour lui permettre de développer les activités de loisir de l'enfant, n'est pas moins important, mais se pose à l'intérieur du domaine scolaire proprement dit. Il ne s'agit pas de sacrifier ce secteur à celui de l'Education populaire, mais d'accorder à tous les deux les moyens d'un épanouissement selon leur caractère propre. L'un est commandé par la vie de l'enfant et ses études, et l'autre par la vie de l'adolescent ou de l'adulte et son travail. Il ne s'agit pas non plus de sous-estimer le pouvoir d'organisation et de stimulation qui reviennent à l'Etat, et plus précisément aux services compétents du Ministère de l'Education nationale. Au contraire. Dans la France de 1954, cependant, l'association volontaire, agréée et subventionnée par les pouvoirs publics, constitue dans la plupart des cas la forme la plus efficace de l'Education populaire, car elle enracine celle-ci dans les forces vives de ce pays. Elle s'inscrit dans les réalités complexes et mouvantes d'une nation de vieille civilisation qui répugne à toute uniformisation. Or, à l'heure actuelle, l'aide accordée aux associations d'Education populaire représente, par rapport aux besoins et même par rapport aux faibles crédits disponibles, un effort très insuffisant : à peine 500 millions par an pour toute la France, sur 7 milliards inscrits au budget de la Direction Jeunesse et Sport, sans compter les 14 milliards de la Radiodiffusion-Télévision, souvent affectés, sans grande coordination entre les divers services, à des dépenses qui pourraient avoir une orientation différente, et mieux servir à la promotion de l'Education populaire. C'est là une part dérisoire en comparaison de l'effort fourni par certains pays étrangers. En France, les initiatives de base, loin d'être stimulées, se trouvent bien souvent découragées, brimées à cause de la politique parcimonieuse de l'Etat. En réalité ces économies sur les associations agréées et subventionnées font perdre à la

nation une somme incalculable d'initiatives de valeur, donc de vraies richesses.

4. Un autre grand problème est celui de la formation des cadres. Le nombre des stages organisés dans cette intention sur le plan public ou privé est assez élevé, mais on peut se demander si le pourcentage des anciens stagiaires, qui deviennent effectivement des animateurs d'Education populaire, au village, à l'usine, dans les quartiers, dépasse le dixième des effectifs totaux! Les pouvoirs publics et les institutions intéressées devraient prendre conscience, pour éviter de gaspiller les maigres fonds disponibles, de la nécessité d'un certain contrôle pédagogique des résultats de stages, qui implique à son tour une formation appropriée, tant du personnel de l'Etat que des dirigeants des associations. Les pouvoirs publics se doivent également de mettre à la disposition des associations de base des animateurs-instructeurs plus nombreux (qu'il s'agisse d'activités sportives, touristiques, théâtrales ou cinématographiques). Ils contribueraient ainsi à promouvoir la formation culturelle d'animateurs venant de la base. Certes, l'effort immense, le plus souvent dévoué et anonyme, du corps enseignant, constitue le fondement principal de l'activité culturelle post-scolaire en France, mais l'Education populaire resterait une chimère si elle ne visait pas à faire lever une moisson de cadres ouvriers, employés, cultivateurs, susceptibles d'assister les éducateurs professionnels, instituteurs ou professeurs. De ce point de vue la politique actuellement pratiquée aboutit souvent à des effets contraires. Dans les Centres d'Education populaire de l'Etat, les tarifs réduits accordés aux membres de l'enseignement sont refusés aux ouvriers, et les pouvoirs publics n'interviennent guère pour obtenir des entreprises les facilités indispensables aux travailleurs qui veulent assister à des stages d'Education populaire. C'est pourtant un aspect de la promotion ouvrière, qui peut avoir des répercussions non seulement dans le loisir mais aussi dans le travail.

On observera que la formation d'un plus grand nombre d'animateurs venant de la base, ainsi qu'une formation plus complète des instituteurs, principaux militants d'Education populaire, s'inscrivent dans la ligne de cette extension de la fonction enseignante et de cette prolongation de la scolarité voulues par le plan de réforme Langevin-Wallon. Elargissant ses perspectives,

l'Education populaire servirait ainsi des idées qui sont également à la base de l'effort de l'école laïque.

La création d'un Conseil culturel s'impose, qui grouperait des représentants de l'Etat et des associations, ainsi que des spécialistes réputés et qui travaillerait en liaison avec les divers Instituts de recherches pédagogiques, psychologiques et sociologiques, dont la pratique de l'Education populaire se trouve actuellement isolée.

5. Après la formation des cadres, viennent les nécessités de l'équipement. La France est « sous-équipée » dans presque tous les domaines de sa vie économique, sociale et culturelle. C'est là une vérité première que les sursauts de ces derniers mois ont imposée à tous. Toutefois, dans le domaine de l'Education populaire, l'équipement déjà notoirement insuffisant a souvent subi entre 1946 et 1954 une diminution sensible. Des quinze centres d'Education populaire ouverts à la Libération, quatre seulement subsistent à l'heure actuelle, et les mouvements de jeunesse et institutions d'éducation ne reçoivent souvent dans les Centres Régionaux d'Education Physique et d'Education Populaire, qu'un accueil très limité. (L'Administration les tient d'ailleurs fermés pendant six semaines en pleine saison de stages!) La réouverture et le rééquipement des centres fermés au cours de ces dernières années constituent une revendication minima, pour peu que l'Etat veuille réellement assurer aux jeunes et aux travailleurs les possibilités de formation post-scolaire.

Des problèmes similaires se posent à propos de tous les éléments d'équipement : stades, auberges, scènes de théâtre, salles de projections, salles de fêtes, salles de lecture. Ils sont à la fois en nombre insuffisant et souvent mal utilisés. L'équipement existant n'est pas assez animé et la *propagande* est à peu près nulle par rapport aux besoins des villes et des campagnes. On s'étonne qu'un grand moyen de diffusion comme la radio, soit lui-même si faiblement utilisé à cet effet.

6. Les crédits de l'équipement sont gérés par l'Administration, de qui relève également une bonne partie de la formation des cadres. Pour réaliser ces tâches on a pu déplorer par le passé un certain manque de coordination entre les divers bureaux relevant de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'entre cette Direction dans son ensemble, et les autres grands services de l'Education nationale (Premier degré,

Second degré, C.N.R.S., Direction générale des Arts et des Lettres, etc.) et les autres ministères intéressés à l'Education populaire. On peut penser également que la manière dont sont groupées actuellement au Secrétariat d'Etat des activités physiques de nature fort diverses, nuit souvent au développement des sports considérés comme moyen d'Education populaire. L'administration des affaires sportives ne relève peut-être pas directement d'une compétence éducative. D'autres, comme le sport scolaire, se rattachent plutôt à la vie des grandes directions de l'enseignement. Le sport amateur, par contre, comme toutes les formes de loisirs éducatifs, surtout dans une perspective qui l'épurerait de certaines servitudes commerciales, devrait être la partie centrale d'une éducation populaire digne de ce nom.

Dans le domaine des méthodes administratives, il faudrait également songer à rendre plus étroites, plus constantes, plus organiques, les relations entre l'administration et les groupements des usagers agréés et subventionnés. Une telle conception est fondée sur la laïcité de l'Etat. Elle permet d'organiser une action laïque constructive, efficace, ouverte sur toutes les forces vives de la nation. Les associations agréées et subventionnées doivent pouvoir collaborer avec l'administration au sein d'un Conseil supérieur de l'Education populaire, qui ne mène actuellement qu'une existence léthargique, mais qu'il s'agit de réformer et faire revivre en lui attribuant des tâches et des compétences précises. C'est d'ailleurs la tradition de l'Education à tous ses degrés que de voir l'administration s'appuyer sur de tels Conseils et de collaborer avec eux. L'Education populaire qui prolonge l'école et l'œuvre sur la vie réelle du pays ne peut, sans risquer de se scléroser, devenir l'apanage exclusif d'une administration si bien intentionnée soit-elle.

7. Les remarques qui précèdent, se prolongent d'elles-mêmes par quelques considérations sur l'orientation culturelle d'un effort d'Education populaire. Les activités post-scolaires constituent à coup sûr une éducation, mais ont besoin de se défendre contre la déformation d'un certain pédagogisme. Les travailleurs, jeunes ou adultes, ruraux ou urbains, à qui s'adresse l'Education populaire, accèdent à une culture vivante par leur travail et par leur loisir, et surtout par ce dernier, lorsque le travail se réduit à la répétition presque automatique de quelques tâches parcellaires. Vouloir séparer les activités de loisir de la transmission

du savoir, c'est tourner le dos à la réalité, l'Education populaire doit s'appuyer sur une psychologie et une sociologie des loisirs populaires. Sous peine d'échec, il ne faut jamais oublier que ces loisirs ont, face aux obligations de la vie quotidienne, une fonction de délassement et de divertissement (au sens fort de ces termes), autant qu'une fonction de développement de la personnalité, par l'accroissement des connaissances et l'initiation à l'action. Il n'y a pas d'opposition entre le loisir et l'éducation, mais pour l'immense majorité des Français qui quittent l'école à 14 ans, le temps du loisir est devenu le seul moment possible pour des activités éducatives. Il faut que la pédagogie s'adapte mieux aux besoins des travailleurs qui ne peuvent pas avoir devant la culture, même baptisée populaire, l'attitude d'étudiants ou d'écoliers, pour qui le travail c'est l'étude. Une politique française de l'Education populaire doit s'inspirer d'une large conception des loisirs, à la fois distractive et culturelle, et promouvoir l'utilisation des loisirs comme moyen de culture populaire. A cette condition, elle devrait contribuer à faire passer dans ce pays, un grand courant de rajeunissement des hommes et des institutions.

Joffre DUMAZEDIER,
Président de Peuple et Culture.

PEUPLE ET CULTURE a maintes fois répété que l'Education populaire devait :

- a) se soucier de la formation d'éducateurs venus directement du monde du travail;
- b) se préoccuper de développer des activités de base dans les groupes de travail qui s'organisent spontanément autour du lieu de travail.

Voici la liste des Communautés de Travail qui fonctionnent actuellement en France. Nous avons avec l'Entente Communautaire non seulement des liens d'amitié, mais aussi de collaboration : nous demandons à nos groupes régionaux ou départementaux, ainsi qu'à nos adhérents, d'entrer en contact avec ces Communautés et d'étudier avec leurs responsables l'œuvre culturelle qu'ils pourraient réaliser ensemble. À Peuple et Culture National, c'est notre ami Claude Quin qui est chargé du travail de coordination avec l'Entente Communautaire.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL

NOMS	PRODUCTION	ADRESSES	Nombre de travailleurs
COMMUNAUTE BOULONNAISE DE DISTRIBUTION	Alimentation générale	44, rue de la Colonne, Boulogne-sur-Mer.	30
COBAC	Menuiserie	28, quai de l'Yser, Calais (P.-de-C.).	25
COMEC	Menuiserie	72, rue du Gén.-de-Gaulle, Merville (Nord).	12
S.C.O.B.A.T.	Menuiserie	8, quai du Commerce, St-Omer (P.-de-C.).	20
COBER	Ressorts	163, rue Kléber, Croix (Nord).	10
COSINORD	Meubles	20 rue de la Baille, Tourcoing (Nord).	12
CODIS	Alimentation	Roubaix.	6
UNION PAPETIERE	Papeterie	28 bis, rue de Wesquehal, Flers-Sart (Nord).	15
PECCA	Eléments en ciment	10, chemin de Luiselles, Halluin (Nord).	4
SCOCEM	Menuiserie	78, rue Jacquart, Roubaix (Nord).	12
LEGRAND	Bâtiment	Gravelines (Nord).	15
CADRES R.G.	Cadres	52, rue Bichat, Paris (10°).	45
S.E.C.S.	Barrages, vannes	105, rue Perronet, Neuilly (Seine).	60
COTRAM	Meubles métalliques	12, avenue Victor-Hugo, Neuilly-Plaisance (S.-et-O.).	45
REAL XII	Mécanique auto	72, cours de Vincennes, Paris (12°).	20
ROCHEBRUNE	Menuiserie	11 bis, rue Rochebrune, Montreuil-sous-Bois (Seine).	35
SOMODEL	Equipement électrique	153, rue Anatole-France, Drancy (Seine).	12
S.G.T.M.F.	Scaphandriers	19, rue Saint-Antoine, Paris (4°).	7
IBERY	Pâtisserie	11, rue Raspail, Ivry (Seine).	5
S.E.S.	Etudes	223, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).	8
SEIGNON	Décoration	5, rue des Beaux-Arts, Paris (6°).	6
KESPERN	Bâtiment	4, rue des Trois-Moulins, Melun (S.-et-M.).	25
G.C.G. (Groupe Communautaire Graphique)	Imprimerie	12, rue Saint-Séverin, Paris (5°).	10
COCHATO	Tôlerie-Chauffage	27, rue de la Chapelle, Paris (18°).	12
BOIMONDAU	Horlogerie	41, rue Montplaisir, Valence (Drôme).	180
COTRAMECA	Menuiserie	45, rue Montplaisir, Valence (Drôme).	22

CADRECLAIR	Cadrams	Cité Horlogère des Hautes-Faventines, Valence (Drôme).	35
CENTRALOR	Orfèvrerie-Horlogerie		30
RHONEX	Horlogerie		3
C.H.C.	Horlogerie		3
SCOMECA	Mécanique		20
BATISSEURS DU DAUPHINE	Bâtiment	Cité Horlogère des Htes-Faventines, Valence.	4
BATIR	Bâtiment		12
L'HABITAT	Bâtiment	16, rue Pierre-Terrasse, Caluire (Rhône).	130
TECHNIC-PHOTO	Photo industrielle	77, rue Pierre-Corneille, Lyon.	4
LE BELIER	Horlogerie	43, avenue Clemenceau, Besançon (Doubs).	130
COMETOR	Horlogerie	Chemin de la Creuse, Besançon (Doubs).	15
METALUX	Horlogerie	50, rue Bersot, Besançon (Doubs).	20
MOUTON JACQUEMARD	Tanneries-peaux	Taninges (Haute-Savoie).	40
COMEHOR	Horlogerie	Arraches (Haute-Savoie).	10
TISSERANDS RE-MOIS	Tissages	2, rue de Rethel, Reims (Marne).	30
CONSTRUCTIONS CHALONNAISES	Vis de presseoirs	Chalonnnes (Maine-et-Loire).	70
L'AVENIR DES CHARPENTIERES	Menuiserie	145, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres).	45
LES EBENISTES DU CENTRE	Menuiserie	Rue Petite-de-la-République, Châteauroux (Indre).	15
LUNECO	Lunetterie	149, rue de la République, Morez-du-Jura (Jura).	7
LIBECO	Alimentation	16, rue Dufour, Mâcon (S.-et-L.).	5
CORA	T.S.F.	10, rue J.-B.-Laurent, Riom (Puy-de-Dôme).	3
SOCIETE GENERALE D'HABILLEMENT	Habillement		25
SOCIETE GENERALE DE FERRONNERIE	Ferronnerie d'art		10
COOPERATIVE DE LITERIE	Literie	47, allée Jean-Jaurès, Toulouse (Haute-Garonne).	20
L'HABITAT DU SUD-OUEST	Bâtiment		15

LA CHANSON AU CONGRÈS DE PEUPLE ET CULTURE

(Paris 3 et 4 avril 1955)

L'un des objectifs du prochain Congrès du P.E.C. sera l'utilisation culturelle de la chanson française.

Il est nécessaire que ce problème de la chanson soit étudié à partir de bases concrètes. Aussi souhaitons-nous qu'un bon nombre de militants soient en mesure d'apporter au Congrès *de nombreux témoignages* sur la place et le rôle de la chanson dans leurs activités, des comptes rendus *d'essais et d'expériences*.

Que votre esprit d'initiative et d'invention s'exerce donc au maximum pendant les mois qui viennent, de manière à rendre vivante et active cette journée du Congrès!

Est-il utile de proposer ici un montage détaillé que nous vous demanderions d'expérimenter? Nous ne le pensons pas. Car vous trouverez déjà toute une matière de travail dans « Regards neufs sur la chanson ». A lire attentivement ce dernier-né de la collection, vous en retirerez une foule d'idées de montages aux orientations diverses.

Bornons-nous donc à des suggestions sur l'utilisation de « Regards neufs sur la chanson » :

MATIERE DES MONTAGES

Lire et relire la *Discographie sommaire*. On y trouvera beaucoup de titres de chansons valables, belles, et on sera ainsi guidé pour le *choix des œuvres* à utiliser. Voir en particulier la page 240.

FORME DES MONTAGES

La forme, l'esprit des montages, pourra être déterminé par l'un des grands aspects de la chanson :

1. La chanson est une poésie de la vie quotidienne;
2. La chanson a une histoire;
3. La chanson est une forme littéraire;
4. La chanson est une forme musicale.

1. La chanson poésie de la vie quotidienne. Une foule de thèmes permanents de la chanson peuvent servir de fil conducteur au montage : Amour, Guerre, Travail et métiers, Humour, Misère, Enfance, Paris, la Rue, etc...

2. L'histoire de la chanson peut inspirer un montage qui soit une vaste promenade à travers toute l'histoire, ou un simple panorama de son évolution depuis 1900 ou 1914 (ce dernier type de montage qu'on pourrait appeler « Hier et aujourd'hui » fera s'affronter les goûts et les formes de vie des vieilles et des jeunes générations, et correspondra à une histoire *vécue* par bon nombre des auditeurs).

3 et 4. A partir de chansons ayant une valeur littéraire ou une valeur musicale, on cherchera à développer le goût, en faisant prendre conscience des facteurs de qualité artistique de la chanson (forme ramassée et simple de l'expression, sens du mot juste, des images, du mouvement narratif ou dramatique; beauté mélodique et rythmique, rôle expressif de l'accompagnement...).

Le montage peut être fait uniquement à l'aide de bonnes chansons, ou en opposant chansons quelconques et chansons valables. La discussion aidera l'auditeur à découvrir ce qui, derrière la même forme simple, sonne vrai, authentique et ce qui est frelaté, banal ou commercial.

Le montage pourra utiliser chansons et textes sur un même thème, ou chansons et musique. La chanson peut fournir un point de départ pour l'initiation aux formes plus élaborées de la mélodie, du récitatif, de l'air.

Et puis, la chanson est faite *pour être chantée*, tout autant qu'écoutée. Ce serait dommage d'utiliser dans un montage uniquement des chansons enregistrées. N'y a-t-il pas *en vous* ou *autour de vous* un interprète à encourager et utiliser? N'est-il pas possible d'autre part d'inclure dans le montage quelques chansons d'interprétation collective?

DISCUSSION

Les différents chapitres de « Regards neufs sur la chanson » donneront une idée des divers centres d'intérêt autour desquels pourra s'organiser une discussion consécutive au montage.

Raphaël PASSAQUET.

A NOS AMIS PROFESSEURS D'ÉCOLE NORMALE ET NORMALIENS

Le Bureau du Syndicat national des Professeurs d'Ecole Normale a décidé de prendre cette année comme thème du congrès de Pâques la question de « la préparation aux activités sociales et économiques » dans les classes de formation professionnelle. Une part très large devra être faite au rôle de futurs animateurs d'Education Populaire. C'est notre ami RIVENC, membre du Bureau National de Peuple et Culture et membre du Bureau syndical qui a été désigné pour rapporter au Congrès cette importante question. Vous trouverez dans le prochain bulletin syndical un questionnaire d'enquête à remettre avant le 20 décembre. « PEUPLE ET CULTURE » adresse un appel pressant à tous ses adhérents professeurs d'Ecole Normale pour qu'ils répondent avec précision à ce questionnaire et qu'ils prennent dans leur Ecole Normale la tête d'une équipe composée si possible du Directeur (ou de la Directrice), des professeurs et de normaliens, afin d'obtenir un témoignage plus complet. Nous pensons que les normaliens ont aussi leur mot à dire dans cette enquête. Qu'ils se joignent à leurs professeurs, ou qu'ils envoient eux-mêmes leur réponse à P. RIVENC, 45, rue du Pré-Saint-Gervais, Paris (19°).

I. — CAS DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN UNE ANNEE.

(Instructions officielles du 2 octobre 1946.)

1. *Préparation technique.*
 - a) Cours théoriques :
 - qui assure les cours?
 - horaires; programmes *réellement* traités;
 - que pensez-vous de cet enseignement? critiques, suggestions. En particulier, êtes-vous favorable à la distinction officielle entre formation rurale et formation artisanale et industrielle?
 - b) Travaux pratiques :
 - par qui sont dirigés ces travaux?
 - horaires; programme des activités;
 - y a-t-il des ateliers ou un équipement suffisants à l'E.N.; travaillez-vous dans des ateliers hors de l'E.N.?
 - quelles méthodes emploie-t-on en dehors des travaux proprement dits (visites, enquêtes, etc...); critiques, suggestions.
2. *Préparation à l'action post-scolaire et sociale.*
 - programme des cours et conférences;
 - programme des stages;
 - activités diverses extérieures à l'école (patronages, colonies de vacances, etc.);
 - activités intérieures à l'école (ciné-clubs, coopératives, bibliothèques, clubs de lecture, art dramatique, photo-club, etc...);
 - avec quelles organisations travaille l'Ecole (œuvres laïques, C.E.M.E.A., Maisons des Jeunes, Peuple et Culture, etc...); quelle aide vous ont-elles apportée ou quels appuis leur avez-vous fournis?
3. *Critique d'ensemble de cette formation.*

II. — CAS DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN DEUX ANNEES

(Instructions du 15 novembre 1947.)

1. *Faits sociaux et vie sociale.*
 - qui assure le cours?
 - quel est le programme *effectivement* traité?

- par quelles méthodes (cours, conférences, enquêtes, cercles d'études, exposés d'élèves, etc...)?
- critiques, suggestions relatives aux programmes et aux méthodes.

2. Compléments de culture générale :

- mêmes questions que ci-dessus.

3. Préparation à l'action péri et post-scolaire :

- quelles sont les expériences et les activités organisées dans les secteurs du programme dans l'E.N. et hors de l'E.N.?
- a) les diverses formes d'associations; quelles associations avez-vous étudiées? à quelles activités vos élèves ont-ils participé?
- b) les groupements internes à l'E.N. (coopératives, associations sportives, art dramatique, chorale, ciné-club, club de lecture, photo-club);
- c) les techniques de culture populaire;
- d) organisation et fonctionnement des bibliothèques scolaires et populaires;
- e) les techniques d'entraînement mental, etc...

4. Critique d'ensemble de cette formation.

« PEUPLE ET CULTURE » DE HAUTE-SAVOIE

Chaque groupe régional a ses particularités, ses activités qui lui sont propres. La Haute-Savoie a organisé un grand nombre d'expositions. En voici la liste : nous demandons à tous ceux qui seront intéressés par cette activité d'écrire à M. Julien HELFGOTT, Peuple et Culture, 6 bis, rue de la Paix, Annecy (Haute-Savoie).

Liste des Expositions organisées par « Peuple et Culture de Haute-Savoie » depuis 1947.

Vitrine-Exposition « le sport, moyen de culture », 4^e trimestre 1948, reproductions d'œuvres de Van Gogh, conf. D^r GAY, le 24 novembre 1948.

Gouaches et huiles de CHABANEIX.

Arts populaires, travaux manuels réalisés par les CEMEA.

I^{er} Salon « Peintres en Marge » (1948).

Les Maîtres de la peinture contemporaine (exposition de reproductions).

Vitrine-Exposition « le Jamboree » (1947).

Vitrine-Exposition « la Maison des Jeunes d'Annecy » (1947).

Dessins originaux de MARQUET présentés par le D^r Gay (20 janvier).

Deux Expositions : « la Couleur » et « l'Œuvre d'art ».

Poupées primées au concours de l'UFOLEA.

« Peintres en Marge » (1949).

L'œuvre du peintre annécien CART.

L'œuvre du peintre savoyard DELAVIER.

Images de Michel ORSAT.

II^e Exposition CHABANEIX.

L'œuvre de TERMAT et VEILHAN (de Grenoble).

L'œuvre de SAUSSAC d'Antraigues (Ardèche).

L'œuvre de Serge-Henri MOREAU « l'Univers de la zone parisienne ».

Présentation du groupe AURECHE-ROSSETTI-URBANEK.

L'œuvre de CHALOIN.

L'œuvre de Léon LEHMANN.

50 Maîtres de la peinture contemporaine (originaux).

I^{re} Exposition de dessins d'enfants (cycle « Avenir de l'enfance »).

L'œuvre de l'artiste italienne Rina SOLDI.

Exposition internationale de livres d'enfants (UNESCO) (cycle enfance).

Aquarelles et dessins de DREVET (le vieil Annecy).

Le Musée à l'école et au foyer.

Les enfants à l'école des grands peintres.

Présentation des œuvres du prix PEC sur le thème « la Liberté ».

Les Maîtres de la Tapiserie contemporaine (originaux).

II^e Exposition de dessins d'enfants « Il était une fois ».

Exposition du Centre international de l'Enfance.

Exposition BALZAC : « Sa vie, son œuvre ».

Présentation du groupe AURECHE - CART - HUGUET - MAIROT - MOREAU - ORSAT - ROSSETTI.

La Céramique moderne dans la vie.

III^e Exposition de dessins d'enfants : « Scènes de la vie quotidienne ».

Exposition de gravures, les trois prix ARCHES (prix de la critique).

Exposition des 58 planches originales du « Miserere » de ROUAULT.

Exposition du Suisse CRIPPA.

Céramiques et poteries de RYBZYNSKI et d'aquarelles de RIGOLET.

Photographies de LITTOZ-BARITEL.

L'œuvre de TRUPHEMUS.

L'œuvre de ROLAND (Mullet de la MJC de Thonon).

III^e Salon « Peintres en marge »,

La Guilde de la Gravure (eaux-fortes, aquatintes, bois, burins, lithos, etc.).

Exposition de l'œuvre d'HERMANN.

LES ACTIVITES DU GROUPE

Rarement nous vîmes ici, à Annecy, un aussi bel automne, doux soleil s'attendrissant sur les pentes boisées qui descendent vers un lac aux eaux pures et tranquilles et, partout, au-dessus des frondaisons éclatantes, un ciel de bonheur. Tout près, la ville respirait avec force : chantiers multiples, foire-exposition, plan Courant, artères élargies, Gillette et son usine parachutée de Paris, un théâtre en construction avec — on nous le promet fermement — une sensationnelle cabine cinématographique qui permettra au Ciné-Club d'Annecy et au Ciné-Club Jeunes d'élargir leur champ d'expérience.

« Hamlet » et « Don Juan » qui firent le « boum » que l'on sait au Château des Ducs de Nemours (5 représentations devant des milliers de spectateurs ardents), fruits vigoureux des patients

efforts d'une équipe rassemblée autour de Gabriel Monnet, grand acte dans le développement d'une authentique culture populaire. « Festival de la Jeunesse » titrait aussi « Le Monde » à juste... titre, « Nuits du Château » qui avaient quelque peu disloqué les traditions annéciennes, septembre passé, cédèrent la place, dare-dare, à la « Comédie de Saint-Etienne » qui vint, en début de saison, présenter un éblouissant « On ne badine pas avec l'amour » et « l'Ours ». Salle inconfortable, remplie à pleins bords par une foule qui acclama Jean Dasté et ses comédiens. Le lendemain, la Compagnie repartait vers le Châble-Beaumont, à la salle des Fêtes de l'Alsacienne d'Aluminium où l'on refusa du monde. Décentralisation théâtrale, ici vivante réalité!

Depuis le 10 septembre, le siège de PEC de Haute-Savoie s'est à nouveau animé. Commissions de travail et permanences d'Institutions culturelles s'y croisent tour à tour. Commission des arts plastiques qui prépare avec soin l'exposition de Georges-François Hermann, dont le nom figura parmi les deux lauréats de « Peintres en Marge ». G.-F. Hermann fit un lino, Jean Aurèche préfaça le catalogue, Littoz-Baritel tira quelques photographies et, le 16 octobre Paul Thisse et le D^r Bouvet commentaient un remarquable ensemble d'œuvres, devant une foule d'amis accourus; depuis lors de nombreux « copains » de l'usine où travaille G.-F. Hermann sont venus à la Galerie « Peuple et Culture » « pour voir ». La Commission prépare, en silence, d'autres expositions, une séance de films d'art, elle attend, avec joie, toutes les collaborations.

Commission du cinéma qui lance, le 5 novembre, à Cran-Gevrier, dans la banlieue industrielle d'Annecy, un Ciné-Club en 16 mm, avec « Antoine et Antoinette ». Avant, de nombreuses réunions, l'une d'elles est même présidée par M. le Maire qui ne cache pas sa sympathie pour l'œuvre de culture cinématographique qui va être entreprise; un regroupement de bonnes volontés, où apparaissent plusieurs courants de pensée, désireuses de permettre au plus grand nombre de leurs concitoyens « de sentir l'importance du cinéma comme moyen de culture, d'apprendre à juger les grandes productions cinématographiques, etc... » ainsi que l'énonce le tract qui sera diffusé dans toutes les entreprises de la laborieuse localité.

Le Ciné-Club d'Annecy qu'animent de nombreux camarades de PEC a déjà présenté deux films, tous deux âprement discutés « l'Homme au complet blanc » et « Un Homme Perdu » avant

un cycle placé sous les auspices du néo-réalisme et où apparaîtront « Sans Pitié », « Umberto D » et « Dimanche d'Août » ; pour conclure le dernier trimestre 1954, nous aurons « Je suis un Evadé » et « Les Enfants d'Hiroshima ». Le C.-C. d'Annecy avait procédé, en s'en souvient, à la fin de la saison écoulée, à un très important sondage parmi ses adhérents. Les différents résultats acquis seront communiqués à notre Président national Joffre Dumazedier. Signalons aussi que les débats qui se déroulent au siège de PEC le lendemain des projections touchent régulièrement de 20 à 30 personnes.

Encore deux informations touchant le secteur cinéma : un stage devait se dérouler avec Deherpe pendant les fêtes de la Toussaint, mais ce dernier que nous attendions ici n'a pu se rendre à notre invitation pour des raisons impératives. Nous espérons pouvoir organiser ce stage dans les premiers mois de 1955 avec la collaboration de Bounhoure. En attendant, la Commission pense très sérieusement au problème des débats qui se posera lorsque le Ciné-Club commencera ses séances au Théâtre Municipal. Une journée d'étude y sera consacrée le dimanche 28 novembre. Enfin le groupe « Connaitre » d'Anne-masse vient de nous demander notre aide pour l'organisation de sa programmation.

La Commission restreinte « Connaissance du Monde » qui travaille en accord avec la section d'Annecy du Club Alpin Français a présenté, le 15 octobre, à deux reprises, le cinéaste-écrivain-dessinateur-poète Samivel qui évoqua, grâce à un admirable film en couleurs, l'ancienne Egypte. Le grand talent de notre ami Samivel s'est une fois de plus affirmé à Annecy où chacun de ses séjours laisse la plus profonde impression. Ecrivain du merveilleux, il n'oublie pas pour autant le réel qu'il décrit avec une grande lucidité. La Commission présentera bientôt l'expédition française à l'Aconcagua avec Ferlet, ainsi que les récents films sous-marins du Commandant Cousteau. Ce petit groupe va se réunir à nouveau pour étudier un nouveau projet de plan concernant « Regards neufs sur la montagne ».

Signalons que Gabriel Monnet prépare actuellement dans le cadre du « Théâtre de Yaniléo », groupe d'expression dramatique, un stage d'initiation à l'Art Dramatique d'une durée de quinze jours, que Marcel Vigny travaille d'arrache-pied à « Regards neufs sur le milieu rural » et qu'il va reprendre ses cours d'entraînement mental à la Maison des Jeunes et de la

Culture, que Paul Thisse anime, sans relâche, le groupe d'Action Théâtrale d'Annecy qui va recevoir successivement le Théâtre de Babylone : « Homme pour homme » de Brecht, la Comédie de Saint-Etienne : « L'annonce faite à Marie », les Faux-Nez de Lausanne : « Histoire du soldat » ; le Grenier de Toulouse : « l'Avare », que Jeanine Boumal continue à diffuser les ouvrages de la Coopérative « Connaitre », bref — puisqu'il faut tenir compte d'une place mesurée et que nous ne voudrions oublier personne — que chaque membre de l'équipe s'efforce de faire son travail honnêtement et avec foi.

En concluant, notons un projet de calendrier culturel mensuel, actuellement à l'étude qui verra le jour si des ressources suffisantes lui sont procurées. Un club de lecture dont on parle fort surgira cette année, mais pour qu'il puisse fonctionner valablement, il lui faut un terrain d'expérience qu'il recherche diligemment.

N'oublions pas la Maison des Jeunes et de la Culture qui, sous la conduite de Marc Malet, poursuit l'excellent travail que commença Denviolet. Cet hiver en particulier, plusieurs cours s'instaureront : langues étrangères, coupe, reliure, radio, marionnettes, rassemblant des éléments variés qu'une même curiosité, qu'une même avidité d'apprendre entraînent aux Marquisats.

Voici, hâtivement énoncés, quelques faits venus ou à venir. Correspondent-ils effectivement aux perspectives vers lesquelles nous tendons sans relâche : permettre à l'homme d'aujourd'hui, hors de toute mystification, de mieux vivre son temps.

Qui peut le dire ?

Nous mesurons, chaque jour, l'ampleur du travail à réaliser et celui qui a été fait offre déjà dans sa durée un large champ d'investigation à l'enquêteur.

Bientôt PEC de Haute-Savoie aura dix ans. Que cette nouvelle année soit pour lui l'annonce d'un travail concret, utile, généreux inséré dans la réalité quotidienne, s'appuyant sur le dévouement d'hommes et de femmes dont le seul témoignage prouverait — à qui pourrait en douter — que l'on doit toujours croire en l'homme et que tout est toujours possible lorsqu'on est de bonne volonté.

J. H.

A TOUS NOS ADHERENTS,

Vous avez reçu d'une façon suivie, durant toute l'année, le bulletin de liaison et la fiche de lecture qui l'accompagnait. C'est une fiche de lecture et une fiche de cinéma réunies que vous recevez aujourd'hui. Dès le début de l'année 1955, nous publierons des fiches musicales. La première sera *Pétrouchka* de Stravinsky. Nous aurons ainsi des fiches sur la lecture, le cinéma, la musique. D'autres peuvent suivre. Nous arrivons à obtenir de tels résultats grâce au dévouement des uns et des autres. Nous tenons en particulier à remercier les commissions de travail qui, en liaison avec les groupes régionaux et départementaux, mettent au point tout ce travail.

Nous voulons le continuer, le développer. Pour cela, nous avons besoin de vous. Répondez aux questionnaires que nous vous envoyons. Après chaque montage de lecture, renvoyez la feuille détachable qui nous donnera les renseignements nécessaires pour perfectionner nos fiches. Informez-nous de vos activités. Vous avez tous la responsabilité du mouvement. Soyez à tous points de vue en règle avec lui.

En France comme à l'étranger, notre action est connue. *Peuple et Culture* a une réelle autorité dans le domaine de l'éducation populaire. Il nous manque seulement quelques moyens supplémentaires pour pouvoir réaliser toutes nos idées. Les militants peuvent donner de leur personne, mais les conditions économiques sont telles que le fonctionnement matériel d'un mouvement comme le nôtre nécessite des moyens que nous n'avons pas. L'Education populaire est le parent pauvre de l'Education nationale qui, à son tour, est le parent pauvre du budget de la Nation. Ceux d'entre vous qui viennent participer tous les ans à notre Assemblée générale savent dans le détail combien il nous est difficile de *maintenir* le volant de nos activités.

Vous êtes adhérents, vous êtes convaincus de la valeur de notre action. Nous vous demandons, pour l'année 1955, de vous fixer comme objectif une augmentation considérable du nombre de nos adhérents.

C'est souvent par manque d'organisation que les idées les plus généreuses restent sans efficacité.

Il faut maintenant développer notre organisation. La première étape, nous pouvons la réaliser rapidement. Nous souhaitons que dès réception de ce bulletin, nous soyons débordés par les demandes d'adhésion; nous allons voir!

Bénigno CACERES.

AFFICHETTES

"REGARDS NEUFS SUR LA CHANSON"

Nous tenons à votre disposition une magnifique affiche 28 x 34 en quatre couleurs qui représente agrandi le chat qui écoute le disque du phonographe. (dans la couverture du "*Regards Neufs sur la Chanson*").

*Avez-vous pensé à nous verser
votre cotisation 1954 - 1955*

LECTURE

Notre appel dans le dernier bulletin a été entendu...

Et nous pouvons proposer en « circuit expérimental », aux camarades qui en feront la demande :

la fiche et le montage de

<i>Bahia de tous les Saints</i>	J. AMADO.
<i>La Moisson</i>	Galina NIKOLAIEVA.
<i>Le Grand Meaulnes</i>	Alain FOURNIER.

le montage de :

<i>La Perle</i>	STEINBECK.
<i>En gagnant mon pain</i>	GORKI.
<i>Premier de cordée</i>	Frison ROCHE.

Notre ami Platel a déjà longuement expérimenté un montage couplé, club de lecture et film sur « Ma vie d'enfant ». Que les camarades que cela intéresse nous écrivent.

Le montage de Jacquou le Croquant a été donné en pré-club de la Région Parisienne et sera imprimé dans les mois qui viennent avec la fiche de lecture. Déjà nous pouvons le communiquer aux adhérents qui nous le demanderont.

G. CACERES.

FICHES DE CINEMA ⁽¹⁾

(Encore disponibles)

..... Monsieur Vincent	50 Fr.
..... Farrebique	50 Fr.
..... Hôtel du Nord	50 Fr.
..... Copie conforme	50 Fr.
..... D'Homme à Homme	50 Fr.
..... La Belle et la Bête	50 Fr.
..... Monsieur Verdoux	100 Fr.
..... A nous la Liberté	50 Fr.
..... Antoine et Antoinette	50 Fr.
..... Altitude 3.200	50 Fr.
..... Les Jeux sont faits	50 Fr.
..... Le Père tranquille	50 Fr.
..... Patrie	50 Fr.
..... Les Portes de la Nuit	50 Fr.

(1) Devant les titres de chaque ouvrage inscrire le nombre d'exemplaires demandés

MONTAGE DE TEXTES

..... *Les Jeux Olympiques*..... 60 fr.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

..... *Pédagogie Générale de l'Éducation Populaire
dans le Groupe Polyvalent*..... 60 fr.

DOCUMENT CINÉMA

..... *Le Court Métrage*..... 60 fr.

REPORTAGE

..... *Les IV^{es} Championnats d'Europe d'Athlétisme*... 60 fr.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

L'envoi sera fait dès réception à notre **C. C. P. PARIS 5820-35**
de la somme de.....

FICHES DE LECTURE

Je désire recevoir les fiches de lecture suivantes :

..... *Le Père Goriot* (Honoré de Balzac)..... 60 fr

..... *Colas Breugnot* (Romain Rolland)(En réimpression)

..... *Des Souris et des Hommes* (John Steinbeck) ..(En réimpr.

..... *La Route de la Liberté* (Howard Fast)..... 60 fr.

..... *L'Enfant* (Jules Vallès)..... 60 fr.

..... *L'Insurgé* (Jules Vallès)..... 60 fr.

..... *La Guerre des Boutons* (Louis Pergaud) 60 fr.

..... *Les Gouverneurs de la Rosée* (Jacques Roumain). 60 fr.

..... *La Grande Maison* (Mohammed Dib) 60 fr.

..... *Le Vieil Homme et la Mer* (Hemingway) 60 fr.

..... *Vol de Nuit* (Saint-Exupéry) 60 fr.

..... *Poil de Carotte* (Jules Renard) 60 fr.

Veillez me faire parvenir :

**Collection « PEUPLE & CULTURE »
aux « EDITIONS du SEUIL » ⁽¹⁾**

.....	Regards neufs sur le Tourisme	frcs 330
.....	Regards neufs sur la Lecture	330
.....	Regards neufs sur le Sport	(En réimpression)
.....	Regards neufs sur la Photographie	330
.....	Regards neufs sur les Jeux Olympiques	390
.....	Regards sur le Mouvement Ouvrier	390
.....	Regards neufs sur PARIS	450
.....	Regards neufs sur le Cinéma	750
.....	Regards neufs sur la Chanson	600
.....	Récit de la XV^e Olympiade (hors collection) ..	390

Nom Prénom

Adresse

L'envoi sera fait dès réception à notre **C. C. P. PARIS 5820-35**
de la somme de

⁽¹⁾ Devant le titre de chaque ouvrage, inscrire le nombre d'exemplaires demandés

PEUPLE ET CULTURE

14, rue Monsieur-le-Prince
PARIS (6^e)

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Je désire adhérer à **PEUPLE ET CULTURE** et adresse à
votre C. C. P. Paris 5820-35 le montant de ma cotisation pour
l'année, soit la somme de 500 francs (plus 15 francs
pour l'envoi de la carte).

L'abonnement au bulletin mensuel d'information et aux fiches
techniques (lecture, musique, cinéma) est compris dans le
montant de l'adhésion.

L'adhésion donne droit à une remise de 10% sur les
inscriptions aux stages.

Je désire recevoir le calendrier des Stages Nationaux
Peuple et Culture.

Date

Signature

SERVICE STAGES

Vous connaissez des éducateurs de qualité susceptibles de participer à nos stages nationaux. Veuillez noter ici les noms et adresses des personnes à qui vous désireriez que nous envoyons notre calendrier des Stages Nationaux 1954-1955.

Nom..... Prénom.....

Profession

Adresse.....

Nom..... Prénom.....

Profession

Adresse.....

CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX

M. PERRIER	Inspection Jeunesse et Sports, PRIVAS (Ardèche)
M. JULIENNE	Instituteur à CHEUX (Calvados)
M. DELBREILH	116, Avenue Camille Pujol, TOULOUSE (Hte Garonne)
M. FERLET	Directeur d'École, BRIGNOUD (Isère)
M. ZIANO	18, Rue Eustache de Conflans, CHALONS-S/-MARNE (Marne)
M. SABATIER	189, Bd Joffre, CASABLANCA (Maroc)
M. CARTIER	Inspecteur Jeunesse et Sports. Boîte Postale 51, VANNES (Morbihan).
M. MORET	Éducateur - LE PALAIS (Morbihan)
M. PLATEL	PHALAMPIN (Nord)
M. MOREL	112, Rue Nationale, TOURCOING (Nord)
M. JEAN	Professeur, 39, Rue de la Rivière, LE MANS (Sarthe)

RÉGIONS

Adresses des Délégations Régionales

BASSES - PYRÉNÉES : M^{me} Cazanave, institutrice,
GÉLOS (B.-P.)

CORREZE : M. Eymard, instituteur,
Pièce St-AVID TULLE (Corrèze)

DROME : M. Fosse, Professeur
87, Rue des Alpes, VALENCE

HAUTE-SAVOIE : M. Helfgott
6 bis, Rue de la Paix, ANNECY (Haute-Savoie)

LOIRE : M. Martin
Cité Montplaisir - Bâtiment 9 - St-ÉTIENNE

MOSELLE : M. Deny
13, Quai Richepance, METZ (Moselle)

REGION PARISIENNE : M. Rovin
14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS VI^e

SEINE-INFÉRIEURE : M. Ader
Bat. 1 a, Stand des Fusillés, Avenue des Cana-
diens, GRAND-QUEVILLY (Seine-Inf.)

ALGÉRIE : M^{me} Michon
9, Place Lavigerie, Palais d'Hiver, ALGER

SUISSE : « Connaitre »
5, Boulevard des Philosophes, GENEVE